

L'onde de choc qui a fait suite aux attentats meurtriers du 13 novembre dernier parcourt encore la société. La prolongation de l'État d'urgence jusqu'à fin février, et plus encore, a entraîné son lot de dérives et d'atteintes aux libertés. Pour autant le gouvernement envisage une révision de la Constitution qui, en gravant dans le marbre l'État d'urgence, viserait à libérer l'exécutif du contrôle judiciaire et permettrait la déchéance de nationalité pour les français bi-nationaux nés en France. Cette dernière mesure est un danger qui pourrait fragmenter la société en remettant en cause le droit du sol. Son élargissement à tous les français, qui créerait des apatrides, s'opposerait au droit international.

La FSU rejette cette modification constitutionnelle parce qu'elle romprait les équilibres entre les pouvoirs exécutif et judiciaire et mettrait en danger l'Etat de droit dans notre pays. De même, la FSU demande la levée de l'Etat d'urgence et s'opposera à toute nouvelle prolongation. Les valeurs de la République liberté, égalité, fraternité mais aussi solidarité, paix, justice auxquelles la FSU est profondément attachée ne doivent pas être que des mots. Ce sont aussi ces valeurs qu'ont portées les enseignants dans leurs classes, au lendemain des attentats, pour les faire partager à leurs élèves mais aussi expliquer, décrypter, répondre, rassurer...

Nos collègues ont fait preuve d'un grand professionnalisme dans cette période tourmentée ; ils ont fait honneur à l'Ecole de la République.

Mais cette République est-elle reconnaissante envers une profession de plus en plus malmenée ? Malmenée par des réformes imposées qui déstabilisent les établissements scolaires et les personnels : réforme du collège, rythmes scolaires ; malmenée par une politique éducative non partagée ; malmenée par des paroles méprisantes de ministres et d'élus de la République.

Or, les évènements tragiques que nous avons vécus en 2015 montrent bien que nous avons besoin de plus et mieux d'Ecole avec des personnels formés et pleinement reconnus dans leur professionnalité.

Un rapport parlementaire annuel de suivi de la loi de refondation de l'école vient d'alerter sur le manque de traductions concrètes en faveur de l'école. Selon les rapporteurs, la priorité au primaire a été diluée par la réforme des rythmes et par des créations de postes en grande partie absorbées par une forte démographie non anticipée. D'autres insuffisances sont également pointées comme la formation des enseignants à la peine.

Le constat reprend en grande partie les points d'alerte que la FSU a souligné dès 2012 et sur lesquels elle intervient régulièrement. On pourrait rajouter la question salariale ou le manque de moyens dans la scolarisation des élèves en situation de handicap...

La FSU appelle à une véritable impulsion et une ligne claire pour une politique éducative qui passe notamment par l'amplification des créations de postes pour tenir tous les engagements, le déploiement d'un grand plan de formation continue des enseignants, la revalorisation des salaires pour laquelle la FSU et d'autres ont appelé à manifester le 26 janvier dernier...

Les mesures de carte scolaire que nous allons examiner ce matin montrent des avancées positives mais celles-ci restent bien deçà des besoins des écoles de Meurthe et Moselle. La FSU demande que l'effort s'amplifie, ici dans notre département comme partout sur le territoire national, pour combler le retard pointé par l'OCDE dans son dernier rapport en matière d'investissement pour l'école. Nous devons sortir d'un cadre financier contraint marqué par la politique d'austérité afin de créer les nécessaires postes pour :

- baisser les effectifs par classe et ouvrir des classes partout où il y a des besoins ;
- reconstituer des RASED complets et diminuer leur secteur ;
- des remplaçants en nombre suffisant ;
- le retour de la formation continue sur le temps de classe ;
- assurer les décharges de direction des petites écoles.

La « *scolarisation des moins de 3 ans* » et le « *PDMQDC* » doivent être amplifiés. Aussi, la FSU, porteuse d'ambitions pour l'école rurale, est opposée à des restructurations qui aboutiraient à une fragilisation du service public d'éducation de proximité. De la même manière, l'inclusion scolaire ne doit pas conduire à la suppression des moyens existants affectés aux dispositifs et structures pour les élèves à besoin particuliers (RASED, ULIS, SEGPA, EREA, IME, ESMS, CASNAV ...). Pour réaliser l'objectif d'une école plus inclusive, des moyens supplémentaires et spécifiques doivent être dégagés : postes d'enseignants et d'AESH, formation, temps supplémentaires de concertation, plateau technique, ... Ce qui implique également un développement des moyens spécialisés et des services médico-sociaux.

La circulaire SEGPA réaffirme l'existence de 4 divisions avec des moyens spécifiques fléchés. Nous tenons à alerter le CDEN afin que la question de l'inclusion des élèves de SEGPA dans les classes ordinaires de collèges n'aboutisse pas à supprimer les postes et ne conduise pas à terme au démantèlement pur et simple de la structure spécialisée. La sixième inclusive n'a pas été retenue dans la circulaire. La FSU s'opposera à toute dérive en ce sens.

Alors que le numérique est une priorité de l'Ecole, le ministère de l'Education Nationale a établi un partenariat avec l'entreprise Microsoft. Dans les établissements scolaires de nombreux enseignants utilisent des logiciels libres respectant les principes de neutralité, de liberté, permettant aux élèves de progresser dans leurs apprentissages numériques sans enfermement technologique. La FSU dénonce ce partenariat qui conduit à une situation de monopole en matière d'outils informatiques. Elle refusera tout stockage des données concernant les élèves et enseignants par Microsoft et défendra l'utilisation des logiciels libres dans les établissements scolaires.

Il reste donc beaucoup à faire pour construire un système éducatif qui favorise la réussite de tous les élèves et qui soit réellement respectueux de l'ensemble des personnels de l'Education Nationale.